



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique du Sud

Question écrite n° 159

Texte de la question

M Robert Montdargent attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sur une information parue dans la presse indiquant qu'un accord aurait été conclu entre Paris et Pretoria permettant aux jeunes Français résidant en Afrique du Sud d'accomplir leur service militaire dans l'armée raciste de M Botha. Si elle était vérifiée, l'existence d'un tel accord, véritable provocation à l'égard du peuple d'Afrique du Sud qui lutte pour sa liberté, de tous ceux qui dans le monde se mobilisent contre un régime qui s'inspire directement des thèses nazies, ne pourrait que deshonorar la France. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état des relations entre Paris et Pretoria sur ce point.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre souhaite faire savoir à l'honorable parlementaire qu'il n'existe aucun accord en matière de service national entre la France et l'Afrique du Sud. Il souhaite l'assurer que le Gouvernement français continuera d'observer avec vigilance la politique menée par le Gouvernement sud-africain et à exercer des pressions en faveur du démantèlement rapide du système de l'apartheid.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 159

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2101